

Le Groupe CIS s'est engagé à prévenir et à gérer les risques liés à la fatigue dans le milieu professionnel.

Par conséquent, par le biais de son Système de Management de l'Excellence Intégré (IEMS), le Groupe CIS *doit* incorporer les principes de gestion de la fatigue suivants :

1. Veiller à ce que les collaborateurs, les sous-traitants et les visiteurs aient suffisamment de repos avant de commencer à travailler, en prenant des dispositions sur les horaires de travail.
2. Surveiller et contrôler les heures de travail, y compris les heures supplémentaires, afin de prévoir des horaires ne nécessitant pas de périodes de veille excessives.
3. Identifier, élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion de la fatigue avec des mesures de contrôle pour traiter les risques liés à la fatigue sur le lieu de travail en consultation avec les collaborateurs.
4. Assurer la formation et la sensibilisation des collaborateurs, de leurs familles et des sous-traitants afin de favoriser une compréhension globale de la gestion de la fatigue.
5. Développer une culture de responsabilité partagée pour la gestion de la fatigue.
6. Mettre en place un programme de sensibilisation aux collaborateurs approprié pour aider à gérer la fatigue.

Yannick Morillon, CEO